

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 4146 - Mercredi 15 Juin 2022 - Prix : 200 Fc

JUSTICE :

Refoulés du palais de justice, les avocats battent le pavé



CRASH AÉRIEN DE MOHÉLI :

**Une tentative de saisie conservatoire
des comptes d'AB Aviation a échoué**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 11 au 15 Juin 2022**

Lever du soleil:

06h 23mn

Coucher du soleil:

11h 49mn

Fadjr : 05h 12mn

Dhouhr : 12h 10mn

Ansr : 15h 04mn

Maghrib: 17h 52mn

Incha: 19h 06mn



PRIX DE LA BAGUETTE

Subventionné, le prix du pain reste inchangé à 150 fc

Pour éviter la hausse du prix de la baguette, le gouvernement décide de subventionner les boulangeries. Cette aide consiste à permettre aux gérants des boulangeries d'acheter la farine à prix raisonnable (6500 à 7000 FC) au lieu de 10 000 FC.

Sans doute, le prix du pain couvrera 150 FC. Mais à quelle condition ? Le gouvernement décide d'accompagner les boulangeries au niveau de Ngazidja sur la production. Après plusieurs rencontres avec les autorités du pays, le collectif des boulangeries de Ngazidja aurait bien expliqué que l'augmentation du prix des produits pétroliers et des tarifs d'électricité, mais également la flambée des produits de première nécessité consti-

tuent un argument incontestable pour la hausse du prix du pain. Sauf que la hausse des coûts de production pèse lourdement sur la facture des gérants des boulangeries, et surtout l'achat de la farine fixé récemment à 10 000 FC alors que le sac s'achetait avant à 6500 FC.

Pour éviter que le prix du pain flambe à 200 FC, le gouvernement s'est résolu à accompagner les boulangeries pour l'achat de la farine. Au lieu que les patrons des boulangeries achètent à 10 000 FC le sac de farine, ils pourront l'obtenir au prix de 6500 fc à 7000 fc. Le gouvernement se charge de compléter la différence à hauteur de 3000 fc à 3500 fc, sous forme de subvention sur chaque sac de farine.

Reste à savoir jusqu'à quand le gouvernement va-t-il continuer à

subventionner le pain ? En tout cas, la décision du collectif reste ferme, en cas de défaillance du gouvernement, la hausse du prix de la baguette à 200 fc sera inévitable. Et c'est pour cette raison que l'Etat doit réfléchir à une solution durable. A l'heure où nous mettons sous presse, un gérant de boulangerie a informé La Gazette que des agents sont envoyés par le gouvernement pour effectuer des visites dans certaines boulangeries pour vérifier le stock de farine disponible avant de mettre en vigueur la mesure prise. Mais ce que l'association des consommateurs attend des pouvoirs publics, ce sont des véritables mesures d'accompagnement pour juguler la spirale de l'inflation qui touche tous les secteurs.

Kamal Gamal



SOCIÉTÉ

Mohéli vient d'enregistrer son premier doctorat en mathématique pure

Benyamine Charif Abdallah, âgé de 35 ans, a honoré le pays et l'île de Mohéli en particulier la semaine dernière à Bordeaux (France) en décrochant son doctorat en mathématique pure. L'événement n'est pas anodin car depuis quelques années, les séries scientifiques dans les établissements scolaires ont du plomb dans l'aile et la mathématique est devenue la bête noire des jeunes.

Né le 18 septembre 1987 à la maternité de Moroni, Benyamine Charif Abdallah est un père de famille de 2 enfants qui s'inspire de la mathématique dès son plus jeune âge. Cet enfant de l'ancien Ministre Charif Abdallah Ben Mohadji, enseignant de l'université des Comores et de Nemati Raharnosy ancienne enseignante de Français, a décroché mardi dernier,

son doctorat en mathématique, notamment dans la spécialisation de la mathématique pure en présence du jury de l'Université de Bordeaux qui n'a pas manqué à saluer le travail et l'éloquence du jeune Benyamine Charif Abdallah lors de sa soutenance.

Ce jeune Mathématicien a fréquenté fait ses études primaires à Mohéli avant d'entamer le parcours du lycée à Ngazidja. « Depuis très longtemps j'ai toujours été inspiré par la mathématique. D'ailleurs c'était même ma passion, et ma matière préférée à l'école. Devenir un mathématicien était le rêve de ma vie. Maintenant je suis fier de ce degré d'étude que je viens d'accro-

cher » dira Benyamine charif Abdallah, lorsque nous l'avons rencontré en ligne.

Après avoir obtenu son baccalauréat au lycée Saïd Mohamed Cheikh, il est parti à Madagascar pour suivre ses études universitaires à Ankatso – Tananarive où il a obtenu un DEA en 2012. Dès son retour aux Comores, Benyamine a d'abord enseigné à l'université des Comores à Mohéli et dans les lycées de l'île. Mais sa passion de la Mathématique ne s'arrête pas là. Il lui fallait quitter le pays en 2018 vers la France pour reprendre ses études. Ce désormais docteur en mathématique encourage les générations futures à aller au bout de leur rêve quoi qu'il en soit,

pour un avenir meilleur du pays. « Le pays a besoin autant des scientifiques que des littéraires. J'encourage les jeunes à bosser dans le domaine de la physique, de la mathématique, la chimie pour ne citer que ces trois, car dans ces domaines il y'a de quoi s'en sortir dans la vie » explique Benyamine charif Abdallah. Selon lui, il ne compte pas renoncer à son aventure de la mathématique au doctorat. Mais en fonction du temps et des moyens, il pense aller au-delà du doctorat. La diaspora de Mohéli en France ainsi que toute la communauté de l'île est fière de la réussite d'un de leurs fils.

Riwad



Docteur en Mtah.

Rectificatif

Dans l'article « **le paludisme refait surface à Mohéli** » paru dans le **numéro 4144 de La Gazette des Comores du lundi 13 juin**, il est à préciser qu'aucun cas autochtone n'a été dépisté jusqu'à ce jour depuis 2013 où Mohéli est entrée en phase d'élimination du paludisme. Toutefois des cas importés de Ngazidja et des pays voisins des Comores sont toujours dépistés chaque année d'où l'intérêt de renforcer la surveillance au niveau des points d'entrée et au niveau communautaire.



NATIONS
UNIES
COMORES

AVIS DE RECRUTEMENT



Le PNUD Comores recrute **Un(e) Analyste au Programme Genre– FTA-NOB**

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de **postuler en ligne** à partir du lien ci-dessous :

* **Posted'Analyste au Programme Genre**

* https://estm.fa.em2.oraclecloud.com/hcmUI/CandidateExperience/en/sites/CX_1/job/4236

Date de début de Publication : **14 juin 2022**

Date limite dépôt des candidatures : **28 juin 2022**

Remarques :

- **Les candidatures féminines sont fortement encouragées et à compétences égales, les candidatures féminines sont privilégiées.**

- **Toutes les candidatures seront traitées dans la plus stricte confidentialité.**

- **Le PNUD ne tolère pas l'exploitation et les abus sexuels, aucun type de harcèlement.**

- **Tous les candidats sélectionnés seront donc soumis à des vérifications rigoureuses des références et des antécédents.**

- **Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contactés.**

JUSTICE :

Refoulés du palais de justice, les avocats battent le pavé

Alors qu'ils voulaient tenir un sit-in silencieux pour contester la mesure prise à l'encontre de Me Idriss, les avocats du barreau de Moroni ont été refoulés par les forces de l'ordre de l'enceinte du palais de justice.

"C'est scandaleux", ont-ils lancé dans la foulée. En effet, hier mardi 14 juin, les hommes à la toge noire ont été interdits par les hommes en treillis de tenir leur sit-in silencieux au palais de justice de Moroni. Une action choquante pour ces avocats qui voulaient faire entendre leur voix. Sous le choc, « nous n'avons jamais assisté à une telle scène. De toute mon existence et au cours de mon exercice, je n'ai jamais vu un avocat refoulé de l'enceinte du tribunal. À chaque fois qu'un avocat porte sa toge, il a son immunité. Nous sommes rassemblés pacifi-

quement et ce, dans le respect. Notre mobilisation est logique et c'est une manière de protestation. Nous prenons la population et les autorités pour témoin de cet acte grave, que la gendarmerie a été ordonnée par leurs chefs de nous jeter dehors. Nous avons pris acte de cette gravité », tonne Me Fahmi Saïd Ibrahim.

Même son de cloche pour le bâtonnier Me Mohamed Abdoulohab. Selon lui, ce sit-in vient après la grève de 48 heures qui avait paralysé les tribunaux de Moroni. « Nous sommes là pour protester contre la mesure de suspension prise contre un de nos confrères par l'assemblée générale des chefs de juridiction. Cette juridiction n'est pas habilitée de prendre une telle décision. Seul le Conseil de l'ordre, siégeant en formation disciplinaire a le pouvoir de prendre une telle sanction contre un

avocat. La gendarmerie nous a dit de partir et pourtant nous sommes réunis pacifiquement et sans interrompre leurs activités », explique-t-il.

Contre vents et marées, l'ensemble des avocats ont marché sous un soleil ardent, pacifiquement, du palais de justice jusqu'à la place de l'indépendance, en chantant l'hymne nationale. Mais ils seront vite dispersés par la gendarmerie.

En conférence de presse, le procureur général Soilihi Djae est revenu sur le sujet. Et selon lui, les propos tenus par Me Idriss sont d'« une bassesse inouïe », ce qui a poussé à des sanctions administratives en attendant les mesures disciplinaires à la hauteur de la bêtise. « Nous avons saisi le conseil de discipline sur ce sujet et nous avons engagé et respecté la procédure en saisissant le bâtonnier pour avis de

poursuite au pénal pour des propos diffamatoires et des injures publiques et outrage à magistrat. Nous avons été saisis par le bâtonnier pour un sit-in. Aussitôt nous avons répliqué par une lettre que ce sit-in pourrait compromettre le fonctionnement régulier administratif et judiciaire et défavorable aux usages de la justice », avance-t-il.

Et à la grande surprise, ces derniers ont tenu tête en organisant leur sit-in. Selon lui, tenir un sit-in n'est pas un mode de saisie du tribunal. « Si le barreau estime que la décision prise à l'encontre de leur confrère n'est pas conforme à la loi, il n'a qu'à saisir le tribunal administratif pour demander la levée de cette mesure », poursuit-il, avant d'ajouter que « le sit-in, le tapage médiatique, n'est pas une saisie du tribunal. Jusqu'à présent le tribunal n'est pas encore saisi pour la levée de cette mesure »,

précise celui qui n'a pas manqué de mentionner qu'un magistrat est une personne qui a le gabarit et des compétences requises et « non un petit ».

Pour rappel, le conseil de l'ordre du barreau de Moroni refuse de recevoir une requête émanant du parquet général près la Cour d'appel de Moroni, demandant de statuer sur le cas de Me Idriss Mze Mogni, interdit d'exercer après avoir traité le procureur de la République de « petit procureur ». Le Conseil pose un préalable pour recevoir la requête, seulement sur la levée des sanctions qui pèsent sur Me Idriss, privé de plaidoirie jusqu'à nouvel ordre. Au cours du procès Faina celui-ci lui avait été interdit de réciter des versets coraniques dans sa plaidoirie.

Andjouza Abouheir

CRASH AÉRIEN DE MOHÉLI :

Une tentative de saisie conservatoire des comptes d'AB Aviation a échoué

La compagnie Ab-Aviation est assigné jeudi prochain en justice pour une provision de 5 millions de nos francs pour chacun des 101 ayant droits. Une tentative de saisie conservatoire des comptes de la compagnie a échoué, pour cause « provisions insuffisantes ».

Dans le cadre des procédures civiles entamées contre la compagnie AB Aviation pour une provision sur l'indemnisation des 101 ayant droits des familles des victimes, soit un montant global de 505 millions de nos francs, la partie civile a demandé une saisie conservatoire des comptes d'AB Aviation, qui a échoué pour cause de « provisions insuffisantes ». En conférence de presse hier mardi, Me Saïd Mohamed Saïd Hassan a fait comprendre que la réponse des banques n'a pas été rassurante. « La réponse des banques

n'était pas satisfaisante. Donc nous allons en audience de référé ce jeudi. Nous avons foi en la justice comorienne, nous espérons obtenir gain de cause », rassure celui, pour qui dans cette même démarche assignée à AB, il poursuit l'aviation civile laquelle, dans notre édition du 25 avril, a affirmé que les passagers d'AB Aviation sont assurés.

Quant au rapport d'enquête du crash, l'avocat fait savoir qu'il y a eu un écho que la commission d'enquête aurait rendu ses conclusions. « Nous en tant que familles des victimes, nous n'avons rien reçu, nous ne savons rien jusqu'à présent. Je constate que cela peut être vrai. En tout cas personne n'ose à ce jour dire ce qu'il en est », souligne-t-il.

En ce qui concerne la restitution probable de l'agrément d'AB-Aviation, suspendu en mars dernier faute d'indemnisation post-accident, le conférencier revient à la charge. «



L'avocat des familles de victimes devant la presse.

Nous avons été reçus, nous, association au ministère des transports pour donner notre avis sur la question. Nous avons trouvé cela cynique. Car nous n'avons aucun pouvoir. On se pose des questions, moi en tant qu'avocat, j'estime que toutes les conditions légales ne sont pas réunies.

Les autorités qui nous ont reçus, nous ont fait part de tant de pression. C'est à eux d'assumer leur responsabilité », confie-t-il.

Pour mémoire, dans un courrier en date du 8 mars dernier, l'Aviation Civile (Anacm) avait enjoint AB Aviation de verser des provisions

aux familles des victimes du crash du 26 février. L'Anacm brandit la « Convention pour l'unification de certaines règles relatives au transport aérien international » conclue à Montréal le 28 mai 1999. Ratifiée par les Comores le 20 janvier 2022 soit moins d'un mois avant le crash, elle dispose en son article 17 que « le transporteur est responsable du préjudice survenu en cas de mort ou de lésion corporelle subie par un passager, par cela seul que l'accident qui a causé la mort ou la lésion s'est produit à bord de l'aéronef ou au cours de toutes opérations d'embarquement ou de débarquement ». La compagnie s'était défendue, arguant qu'elle n'avait encore été saisie en ce sens par les familles des victimes.

Andjouza Abouheir

VISITE DU GUIDE SPIRITUEL DES BOHRAS À MORONI

La santé au cœur des discussions

En visite en Afrique de l'Est et dans l'Océan Indien, le guide spirituel de la communauté Dawoodi Bohras est arrivé dans notre archipel après un séjour à Madagascar. Dr Mufaddal Saifuddin avec sa délégation a été reçu par le chef de l'Etat Azali Assoumani ce lundi 13 juin, en présence du ministre des affaires islamiques et du grand cadî Saïd Mohamed Attoumane. Le chef spirituel a formulé son vœu d'équiper une partie du futur CHU El-Maarouf et notamment le centre de dialyse.

Communauté Dawoodi Bohras, le Dr Syedna Ali Qadar Mufaddal Saifuddin. Cette visite en Union des Comores rentre dans le cadre de sa



tournée en Afrique de l'Est et dans l'Océan Indien. C'est après un séjour à Madagascar que ce chef religieux est arrivé aux Comores. Au cours de cette rencontre, plusieurs sujets ont été abordés dont le développement du pays, la paix et la sérénité dans notre pays. Une occasion pour le chef de l'Etat de lui faire part de sa vision de faire des Comores un pays émergent à l'horizon 2030. Une vision qui lui tient à cœur.

Quant au Dr Mufaddal Saifuddin, il a exprimé au Président Azali, sa disponibilité à soutenir cette vision en apportant son appui dans le domaine de la santé, comme « je le fait déjà en Tanzanie avec le Centre SAIFEE HOSPITAL », souligne-t-il, avant de proposer dans ce sens, un projet de construction d'un

Centre médical. Ce chef spirituel des Bohoras a également formulé le vœu d'équiper une partie du futur CHU El-Maarouf et notamment le Centre de dialyse.

Dr Syedna Ali Qadar Mufaddal Saifuddin est depuis 2014, le 53ème Da'i al-Mutlaq, à savoir le leader spirituel de la communauté Dawoodi Bohras, qui compte près d'un million de membres à travers le monde. Il est arrivé à Moroni dans la journée du dimanche 12 juin et a été accueilli à l'aéroport par le Ministre de la Justice, chargé des Affaires islamiques, Djaé Ahamada Chanfi avant de quitter le pays hier mardi.

Ibnou M. Abdou

Le président de la République, Azali Assoumani, a reçu au palais présidentiel de Beit-Salam, le Chef spirituel de la

FORMATION

Fin de la formation continue des travailleurs sociaux

Après quatre semaines de formation de base théorique et des travaux sur le terrain, les apprenants et formateurs ont reçu leurs attestations samedi 11 juin dernier au SUFOP. Les bénéficiaires se disent capables d'apporter leur savoir faire acquise pendant la formation.

"Nous voici au terme de quatre semaines de formation au SUFOP. Il s'agit pour le pays, de disposer d'un corps de travailleurs sociaux. Je vais remercier l'Unicef pour cette initiative qui vient renforcer son partenariat avec l'Université des Comores en développant également une formation initiale en travail social. Les stagiaires, vous venez de bénéficier d'une formation qui est une réponse pratique par rapport à vos occupations professionnelles quotidiennes. J'espère que cette formation sera exploitée

pour le bien des enfants et des femmes comoriennes. Je ne doute pas votre capacité à améliorer vos pratiques », déclare le président de l'université des Comores, Ibouroi Ali Tabib, en remerciant la directrice de l'ISTS pour son engagement et les formateurs malgaches qui, pendant 4 semaines ont accompagné la formation.

« C'est pour cette raison que nous nous engageons tous à améliorer les droits de l'enfant et rendre effectives leurs applications. Nous sommes tous concernés, c'est d'ailleurs, dans ce sens-là que l'ISTS a apporté sa contribution dans la réalisation de ce projet. Nous avons passé quatre semaines d'expérience en tant que travailleur social et aussi en tant qu'une institution qui forme des travailleurs sociaux. On avait comme tâche, de mettre en place une stratégie de formation pour l'Union des Comores, rédiger une curricula de formation



avec l'appui technique de l'Unicef et du SUFOP et mettre à disposition aux formateurs professionnels pour la réalisation », indique-t-elle. Elle a saisi l'occasion pour mettre en valeur la richesse de ce groupe d'apprenants qui est composé de 18

femmes et 6 hommes assurant ainsi l'approche genre très importante dans le service social et aussi la pluridisciplinarité sans laquelle le travail social ne serait pas efficace.

De son côté, le directeur de SUFOP a félicité les stagiaires et

remercie les partenaires pour cette formation. « Vous avez été "mise à jour". Cela veut dire votre mémoire est libérée et vos applications modernisées. Vous avez réussi à lier la pratique et la théorie et vous avez certainement une nouvelle vue par rapport à vos missions ainsi qu'une nouvelle motivation à aller sur le terrain de l'action. Faites en sorte qu'on vous voit à travers vos actions comme de nouvelles personnes, aux compétences nouvelles parce qu'adaptées pour chaque situation. Soyez capables d'empathie et de diligence dans le traitement des cas et la société conviendra sur la nécessité de recouvrir à vous. Vous serez acceptés, mais aussi vous en deviendrez des conseillers », encourage Mohamed Ali Mgomri, le directeur du SUFOP.

Nassuf Ben Amad

SORTIE PÉDAGOGIQUE

Gsfa à bâbord !

Dimanche 12 Juin 2022, le bateau de croisière Maria Galanta Express accueillait à son bord, une cinquantaine d'élèves du Groupe Scolaire Fundi Abdoulhamid, accompagnés de leurs parents et d'éducateurs. Une visite qui fait suite à un concours d'écriture initié par l'école.

Les lauréats du concours d'écriture du GSFA n'ont pas bien jeté l'ancre. 51 élèves de cette école privée de la capitale sont montés à bord du catamaran Maria Galanta Express pour une visite pédagogique inédite. Les membres d'équipage se sont présentés aux élèves, expliquant en des mots simples leurs métiers et leurs rôles. « C'est la première fois que nous accueillons des élèves à bord. Ça fait plaisir car on espère contribuer à leur ouverture au monde et à leur idée de formation pour plus tard », a confié le commandant du navire, Zakir Djamaleti.

Bosco, commandant en second, matelot, infirmière, ... autant de professions indispensables à bord que les enfants, âgés entre 7 et 12 ans, découvraient. Une aubaine pour le directeur du primaire du GSFA pour qui cette visite portera à coup sûr ses fruits auprès des élèves. « C'est un rêve pour beaucoup d'enfants de monter sur un bateau, et quel beau bateau ! Ils en garderont de très bons souvenirs et cela leur a permis de découvrir en plus, l'envers du décor. Les métiers, l'organisation, ... Nous avons souhaité

les emmener à bord pour les encourager à toujours faire de leur mieux et s'appliquer dans tout ce qu'ils entreprennent. En soignant leur écriture au concours, ils ont eu la chance de vivre ça. C'est aussi ça, l'éducation », s'est réjoui Issa Miradji qui précise que le concours concernait toutes les classes du Primaire du GSFA soit 17 classes. « Nous avons retenu les 3 premiers de chaque classe », a-t-il précisé.

Outre la visite guidée, les élèves ont reçu des mains de leur directeur, un sac contenant des fournitures scolaires. Les membres d'équipage aussi ont tenu à récompenser les enfants pour leur réussite en leur distribuant des brochures, des stylos floqués du logo de la Société de Gestion et de Transport Maritime (SGTM), la compagnie maritime qui compte en plus du Maria Galanta Express, 2 autres navires, le « Gombessa » et « Citadelle », tous deux d'une capacité avoisinant les 250 places. La SGTM compte également un navire de fret pour le transport de marchandises, le « Choungui Express ».

Les élèves et leurs parents ont eu droit à une rapide balade en mer à bord de ce navire « dernière génération, à la pointe de la technologie » et d'une capacité de 400 places. « J'ai trop aimé ! C'est la première fois que je montais sur un bateau. Je sais maintenant que je n'ai pas le mal de mer (rires) », s'est réjoui Karima Karim en classe de CE2.

Andjouza Abouheir



NATIONS
UNIES
COMORES

AVIS DE RECRUTEMENT



LePNUD Comores recruteUn(e) **Analyste au Programme Atténuation des Changements Climatiques – FTA-NOB**

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de **postuler en ligne** à partir du lien ci-dessous :

* **Posted'Analyste au Programme Atténuation des changements climatiques**

*https://estm.fa.em2.oraclecloud.com/hcmUI/CandidateExperience/fr/sites/CX_1/job/4231/?utm_medium=jobshare

Date de début de Publication :13 juin 2022

Date limite dépôt des candidatures :26 juin 2022

Remarques :

- Les candidatures féminines sont fortement encouragées et à compétences égales, les candidatures féminines sont privilégiées.
- Toutes les candidatures seront traitées dans la plus stricte confidentialité.
- Le PNUD ne tolère pas l'exploitation et les abus sexuels, aucun type de harcèlement.
- Tous les candidats sélectionnés seront donc soumis à des vérifications rigoureuses des références et des antécédents.

ENTREPRISES

Un atelier pour tirer un bilan de l'Expo de Dubaï

A la fin de la semaine dernière s'est tenu un atelier interinsulaire de deux jours, sous la houlette du ministère de l'Agriculture pour faire un bilan de l'opération menée lors de l'Expo de Dubaï, avec le soutien du Projet d'appui aux filières d'exportation et au développement rural (Afidev).

Après un mot de bienvenue de Fouad Mohamed le directeur général des stratégies agricoles, le chef de Projet M. Eric Force, a brossé le cadre d'exécution de l'opération notamment la suggestion et la demande initiales, les enjeux méthodologiques et les partenariats. Avant de débiter les travaux, il a été procédé à la remise des coffrets design au Ministre de l'agriculture, à l'Ambassadeur de France, à l'Union des chambres de commerce ainsi qu'aux sponsors.

Dans son allocution, l'ambassadeur de France a estimé que l'Afidev est un projet qui reflète assez bien la coopération de la France avec les Comores dans la mesure où il répond à un besoin réel du secteur. Pour sa part, le ministre Msaidié a dit sa joie de constater que la plupart des parti-



cipants sont des jeunes et cela le reconfortait et le réjouissait pour l'avenir du secteur. A la fin de l'atelier une synthèse avec les principales recommandations a été adoptée par les participants. Nous vous présenter quelques unes d'entre elles.

L'atelier a été l'occasion de recueillir les retours de 22 entreprises présentes et ne peut être en aucun cas perçu comme un Dialogue Public Privé. Il s'agissait de consul-

ter les entreprises que les Chambres de Commerce Insulaires ont mobilisées par elles-mêmes dès septembre 2021. Sur l'appréciation de l'action Dubaï quant aux résultats escomptés, ils ont été mitigés selon certains. Il semble que la réactivité des chambres de commerce et du ministère de l'Agriculture n'était pas assez visible même si leurs appuis ont été bien réels. Aussi, il y a été recommandé d'améliorer le dialogue entre entre-

prises et ministère de l'Agriculture.

Pour éviter le problème d'organisation logistique et de coordination entre les différentes structures d'appui à l'Expo Dubaï, il a été préconisé une collaboration avant et après chaque manifestation, pour bien préparer les missions ; anticiper par une programmation, approche inclusive du secteur privé car on ne peut réunir toutes les entreprises des 3 filières. Pour certains, grâce au projet Afidev, des contacts ont eu lieu avec des importateurs, avec un accompagnement effectif (travail continu avec Business France), mise en relation avec de grands importateurs d'épices, les contacts recherchés.

Il y a eu aussi une facilitation à l'identification des salons et des cibles pertinents, les financements requis, distinction et approche différentielle entre clients et traders, en plus investir des moyens dans la formation et la fabrication de supports. Parmi les leçons à tirer de cette action en termes d'organisation, de sélection, de fédération, d'harmonisation et de participation, il faut une pertinence dans la sélection des profils des acteurs et une meilleure coordination d'un guichet unique et

d'un comité de sélection pour les actions à venir.

Au niveau de l'approche des marchés extérieurs, il a été reconnu que le processus de prospection est une démarche de longue haleine, pour exploiter utilement un déplacement à l'étranger il faut d'emblée avoir une idée claire de son projet et la concertation avec des experts dans le processus d'internationalisation est indispensable. Au niveau du dispositif d'accompagnement, le voyage à Dubaï a été une excellente occasion de formation. Il est important d'avoir des échanges directs avec les entreprises à l'étranger pour comprendre ce qui est nécessaire d'apporter comme soutien aux entreprises comoriennes.

Au niveau de l'appel à projets, le rôle prépondérant des chambres consulaires et l'UCCIA pour informer les entreprises et les coopératives sur l'appel à projets a été souligné. Tout au long de ces deux jours, les débats ont été francs, conviviales et parfois houleux et ont cependant permis de poser des jalons pour le futur du projet.

Mmagaza

ENVIRONNEMENT

Une digue en bois à Hamavouna pour réduire la force des vagues

Les femmes de Hamavouna, un village au Sud-Est de Mohéli dans la région de Djando ont construit une digue en bois pour lutter contre la force des eaux de mer. Et l'idée semble fonctionner selon les villageois.

Plusieurs localités à Mohéli sont situées dans des zones côtières donc confrontées à la montée des eaux de mer. Pour lutter contre ce phénomène accentué par le changement climatique, les femmes à Hamavouna ont eu l'ingénieuse idée de construire une digue en bois pour réduire les pressions capillaires de l'océan. Les habitants de ce village de la région de Djando s'inquiètent de plus en plus de la montée inquiétante des eaux de mer. Un phénomène qui pourrait mettre en danger la vie de la population locale mais aussi impacter le secteur éducatif car l'école de ce village se trouve en face.

« Il y a quelques années, le village de Hamavouna était éloigné de la mer. Mais ces dernières décennies la mer se rapproche de plus en plus des habitations à un rythme très accéléré. À l'heure actuelle, l'école primaire publique de Hamavouna a le pied dans l'eau » indique le chef du village. « C'est vraiment triste car malgré cette situation aucun responsable n'a fait le déplacement pour venir constater les dégâts dans cette école » a-t-il regretté.

L'association des femmes de Hamavouna se mobilise pour construire une digue en bois. Le but c'est de réduire la pression des vagues. «

Une digue en bois ne peut pas stopper l'avancée de la mer mais elle permet d'atténuer la force des vagues » nous explique une dame de Hamavouna. Pour cette dame, cette digue en bois joue également un rôle pour le maintien du sol. En effet elle constitue un mur de stockage du sable transporté par la montée de la vague.

« L'idée d'une digue en bois est fortuite, mais Dieu merci elle semble fonctionner car depuis sa mise

en place il y a quelques mois, nous constatons une légère régression de l'avancée de la mer » témoigne MMA Fatima de Hamavouna. Quant aux autres localités également menacées par le même phénomène, elles continuent d'attendre impatiemment les projets gouvernementaux annoncés pour la construction des digues en béton. Tel est le cas de Djoiezi et de Nioumachoi.

Riwad



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

COMMUNIQUE

Exposition du public aux ondes radioélectriques

Moroni, le 9 juin 2022



L'ANRTIC est l'autorité qui veille sur le respect des valeurs limites d'exposition du grand public aux ondes radioélectriques conformément à la loi N°14-031/AU relative aux communications électroniques.

Le déploiement des stations radioélectriques est encadré par ladite loi et ses textes complémentaires, en particulier les antennes relais du réseau de la 2ème génération (dite GSM), du réseau 3G et le réseau 4G. L'ANRTIC contrôle la conformité des équipements radioélectriques exploités en Union des Comores.

Pour les installations radioélectriques comme les antennes relais des téléphones mobiles (2G, 3G et 4G) les valeurs limites d'exposition des ondes électromagnétiques fixées par les organismes internationaux

comme l'OMS, l'IUT ou encore la Commission Internationale de Protection Contre les Rayonnements Non Ionisant (ICNIRP en anglais) sont fournies en niveau de champ électrique et s'expriment en volt par mètre (V/m). Le cas d'une antenne relais d'un réseau 2G ou 3G ou 4G, cette limite est de 61 V/m.

Et L'ANRTIC effectue des mesures des niveaux d'exposition de rayonnement électromagnétique des émetteurs de téléphonie mobile des opérateurs de l'Union des Comores depuis l'ouverture du marché à la concurrence. Le niveau maximal du champ électrique relevé dans les sites des réseaux des opérateurs est cent (100) inférieurs à la valeur limite des organisations internationales.

Actuellement, les résultats de mesures faites à chaque année par l'ANRTIC ne révèlent une dangerosité causée par les ondes émises par les antennes relais des opérateurs.

L'ANRTIC continuera à renforcer les contrôles de conformité sur les nouvelles installations des antennes relais et veillera de façon permanente au respect des conditions techniques d'exploitation des stations radioélectriques.

L'ANRTIC qui procède à des contrôles avant et après l'installation rassure enfin la population qu'il n'y a aucune inquiétude sur le niveau des émissions des antennes relais exploités en Union des Comores.

MOHAMED MBECHEZI, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION COMORIENNE DE BOXE

"Ma première mission c'est de réconcilier la famille de la boxe"

La fédération comorienne de boxe vient de renouveler ses instances dirigeantes. C'est l'ancien conseiller en communication du président Azali qui a été élu président de la FCB.

Mohamed Abdou Mbéchézi, a accepté de répondre aux questions de La Gazette des Comores / HZK-Presse.

Vous venez d'être élu président de la fédération comorienne de boxe. A ce propos étiez-vous seul à briguer ce mandat ou y'avait-il d'autres candidats ?

Mohamed Abdou Mbechezi : Non je n'étais pas seul, il y avait le président sortant qui avait le poids des ces dix ans de mandat. Ce sont des élections qui sont passées dans un climat apaisé, correct je pense. C'est vrai qu'il y a toujours des tensions, c'est de bonne guerre, je crois que ça fait partie des règles du jeu. Mais normalement ça s'est relativement bien passé avec un peu de retard (13h au lieu de 8h) sur l'heure prévue, mais tout s'est passé dans une bonne ambiance de respect mutuel et dans un calme assez relative.

Qu'est ce qui a poussé Mohamed Mbechezi, plus connu dans le monde du basket et du football à devenir président de la boxe Comorienne ?

M.A.M : En fait c'est une très bonne question parce que ça me permet de me dévoiler un peu même si je n'aime pas le faire par rapport à ce vécu la. Il se trouve que dans ma jeunesse j'ai pratiqué 3 sports de combat (la boxe, l'aïkido, judo) même si c'est pour le plaisir. En tout cas, je les ai pratiqués d'une façon assidue que ce soit ici au collège ou alors au lycée ou à l'université à La Réunion et

en France. Je faisais ça discrètement pour des raisons personnelles, pas de compétitions, mais ça restait jusqu'aujourd'hui un peu personnel, un peu intime. Mais aujourd'hui j'ai décidé avec des amis de venir à la boxe, en fait, j'y suis depuis longtemps mais je n'avais pas de responsabilité. En tout cas je regardais tout ça d'une manière discrète mais de temps en temps il m'arrivait notamment avec maître Said Asmakou d'échanger quelques coups pour le plaisir pour le fun. Donc la boxe n'est pas un sport qui m'est étranger contrairement à ce qu'on peut, c'est juste que je n'en faisais pas une publicité particulière.

Quels sont les objectifs à court et moyen terme de votre fédération ?

M.A.M : Alors à court terme mais vraiment à très court terme, c'est d'abord la réconciliation de la famille de la boxe. Durant en tout cas ces cinq dernières années il y a eu une ambiance exécrable, très mauvaise dans la famille de la boxe, de la division, des clans, des oppositions très fortes y compris même à l'intérieur du bureau exécutif qui était présidé par Mr Said Mohamed Mdahoma. Donc ma première mission c'est de réconcilier la famille de la boxe, appeler toutes les personnes qui aiment la boxe à venir autour de nous à se mobiliser pour faire élever la boxe au sommet. Ensuite, il y a des objectifs qui attendent notre pays et des objectifs qui attendent le comité olympique notamment les prochains jeux des îles de l'Océan Indien, les jeux des jeunes de l'Océan Indien à l'île Maurice. Nous avons des objectifs immédiats de présence mais de présence visible, nous devons nous préparer en conséquence, nous devons faire en sorte



Mohamed Abdou Mbechezi Président FCB.

que notre pays fasse mieux que dans les précédentes participations. Ensuite, il y a des objectifs peut être à moyen et à long terme. La boxe fut un sport populaire il n'y a pas longtemps dans notre pays, on a eu des gens très connus, les Gaga, les Said Asmakou qui ont fait de la boxe un sport populaire, et puis tout à coup ça a disparu. Donc le premier objectif que nous avons à moyen terme c'est de repopulariser la boxe, qu'elle devienne accessible. Nous ferons en sorte de nous rapprocher du public. Et puis à long terme nous avons l'obligation de faire en sorte que d'abord la fédération puisse avoir un siège, c'est l'une des disciplines les plus anciennes de notre pays et on n'a pas de siège social

et je trouve cela inacceptable.

La fédération de boxe reste à ce jour l'une des moins connues, quelle est la stratégie du communicant que vous êtes pour pallier ce manquement ?

M.A.M : C'est là où le bas blesse, bizarrement c'est l'une des moins connues et pourtant c'est la plus titrées en termes de trophées de médailles aux compétitions internationales auxquelles nous participons. Cela est anormal que en parallèle la boxe soit méconnues, nous avons à l'intérieur de cette équipe deux communicants, le secrétaire général et moi même, nous ferons en sorte de mettre un peu plus de visibilité à la fois

dans le fond et dans la forme. Nous nous sommes déjà mis au travail à ce sujet pour faire en sorte que la boxe ne soit plus dans l'ombre comme elle a été ces dix dernières années.

Comment voyez-vous l'avenir de la boxe Comorienne ?

M.A.M : La boxe comorienne à un très bel avenir. Je ne sais pas si vous avez eu l'occasion de regarder les derniers jeux des îles à l'île Maurice, mais on était fier de voir la prestation de nos gamins et on sent qu'il y a de l'avenir avec eux. Depuis qu'on a annoncé notre candidature, vous ne pouvez pas imaginer le nombre incalculable de familles qui se rapprochent de nous pour dire que leurs enfants veulent faire de la boxe mais qu'elles ne savent pas comment faire. Nous avons décidé de faire en sorte que la boxe rentre dans le milieu scolaire pour qu'effectivement les enfants qui veulent faire de ce sport un métier ou une expression de quelque chose que ce soit puissent le faire. Nous voulons faire que la boxe se rapproche du genre. Nous ferons en sorte que la boxe féminine se développe dans notre pays. Oui la boxe a un avenir dans ce pays, Oui nous avons des talents ici effectivement ils ne sont visibles parce que la fédération n'avait pas les moyens techniques ou la compétence de le faire. Modestement nous essayerons de le faire, nous essayerons de développer la boxe et montrer que la boxe fait partie des sports qui mettront le drapeau comorien le plus haut possible dans les compétitions internationales.

Propos recueillis par AS Badraoui



EXPERTISE FRANCE RECRUTE UN.E CHARGE.E DE GESTION DES SUBVENTIONS ET APPUIS AUX ENTREPRISES

Intitulé du poste : Chargé des subventions

Poste basé à : Moroni, avec visites de terrain régulières

Durée de la mission : 12 mois renouvelables

Objectif du projet

Le projet AFIDEV (appui aux filières d'exportation et au développement rural) vise à améliorer la compétitivité et l'organisation des filières d'exportation (vanille, ylang-ylang, girofle) : il doit contribuer à augmenter les volumes et la qualité des productions, à accroître les revenus et à créer des emplois durables. Le projet est financé par l'Agence française de développement dans le cadre du PDFC (Programme de développement France-Comores) ; il est mis en œuvre par Expertise France en partenariat avec le MAPETA (Ministère de l'agriculture, de la pêche, de l'environnement, du tourisme et de l'artisanat).

Positionnement du chargé de gestion de subvention et appui aux PMPE

Expertise France recherche un.e chargé.e des subventions pour instruire et suivre les contrats de subvention passés avec les structures publiques et privées bénéficiaires directes du projet AFIDEV. Il appuiera à ce titre, sur le plan administratif et financier, les entreprises appuyées par le projet ainsi que les différents partenaires de mise en œuvre, entre autres l'OCPR, l'INRAPE et les CRDE. Le/la chargé.e des subventions travaillera sous la responsabilité du référent technique experten commerce international et en gouvernance des filières.

Missions à remplir

Assistance au pilotage de l'appel à projets destiné aux entreprises et coopératives sur la transformation, le conditionnement et la commercialisation de leurs produits : préparation de

laphase d'identification et d'instruction, analyse des offres, sélection, contractualisation

Instruction, octroi et suivi des subventions attribuées aux partenaires publics de mise en œuvre d'AFIDEV : préparer les contrats de subvention, instruire les demandes de versement

Suivi de la mise de mise en œuvre des contrats de subvention : accompagnement des porteurs de projets, contrôle de la qualité et du reporting des projets, création et mise à jour d'un tableau de suivi des rendus et attendus administratifs

Classement et archivage : avec l'appui de la CAM (Cellule d'Appui Mutualisée) et de l'assistant.e de projet AFIDEV, organisation et actualisation de l'archivage des documents sur le serveur du projet, sauvegarde mensuelle des données, mise à jour des droits d'accès à de l'arborescence infor-

matique.

Profil recherché

Diplôme d'études supérieures (bac+5 minimum) en gestion administrative et financière

Expérience significative dans l'instruction et le suivi des subventions

Expérience professionnelle d'au moins 5 dans la mise en œuvre de projets / programmes de développement d'une envergure similaire.

Informations complémentaires

Poste à pourvoir dès que possible. Merci d'adresser lettre de motivation, CV et 2 références d'anciens employeurs à rh.comores@expertisefrance.fr avec pour objet « *Candidature Chargé.e de gestion des subvention et appuis aux entreprises du projet AFIDEV* », au plus tard le 30 juin 2022.